

# Compte-rendu du Conseil Municipal

## du 1<sup>er</sup> juillet 2016

**Présents :** Romuald MOLINIE, François OUVRARD, Daniel PARDES, Guy DECAS, Edith BOUR, Magali GIBAUT, Martine HAMON, Sylvain LARTIGUE, Monique MOLINIE-LABROUE, Jean-François PARDES.

**Excusé(s) :** Florent GARRIGUES

**Absent(s) :**

**Secrétaire de séance :** Jean-François PARDES

**Ouverture de la séance :** 20h40

### **ORDRE DU JOUR :**

>1/ ***Approbation du compte rendu de séance du conseil municipal du 29/04/2016 :***

\*10 avis favorables

>2/ ***Carrières: Projet d'extension et demande d'acquisition de foncier (Entre Pièce Grande et Vigne Grande) :***

L'étude d'extension porte sur une zone classée N, et une partie fait partie du terrain communal. Dans l'immédiat, nous n'avons pas d'avis à donner car l'autorisation appartient à la préfecture. Selon l'avis donné, il y aura enquête publique.

>3/ ***Projet de dissimulation des réseaux :***

Nous avons 2 projets :

>Le premier sur le secteur du Mas de Jammes aurait un coût de 197388€

>Le second sur l'entrée Ouest du Bourg a un coût 93900€

Vu l'importance du budget, nous allons partir à recherche de financements. Il n'y a donc pas de date de finalisation. Sylvain LARTIGUE devient référent pour étudier le projet.

#### **>4/ *Eclairage public du "Fajot"***

Nous avons un devis d'éclairage avec 2 bornes d'éclairages (Env. 1 mètre) : l'emplacement serait à revoir (Si possibilité !)

Un 2<sup>ème</sup> devis sera demandé.

#### **>5/ *Travaux sur le hangar communal du village :***

Nous retenons à l'unanimité le devis de 3850€ HT qui permettra la mise en sécurité de la partie avant : le toit sera enlevé et une couronne sera posée sur le mur. Une réunion sera mise en place pour étudier l'avenir de cet emplacement, François OUVRARD sera référent.

#### **>6/ *Travaux d'éclairage de la salle des fêtes :***

Nous recherchons un éclairage indirect en plus de l'éclairage existant, ceci dans le but de diviser en deux la salle (Avant /arrière) 2 devis sont en notre possession :

\*Le premier des Ets VIBOUD, pour un montant de 3475,63€ TTC avec un éclairage LED associé à 2 variateurs. La garantie est de 1 an.

\*Le second des ETS SUN-ELECT 46 pour un montant de 3708,41<sup>e</sup>€ TTC avec un éclairage LED "industriel" moins joli et sans variateurs. La garantie est de 5 ans.

Nous allons revenir vers ces entreprises pour réétudier une proposition. Une commission Salle de Fêtes est mise en place dans le but de faire un état complet des lieux. Elle est composée de : Jean François PARDES/ Magali GIBault /Edith BOUR/ Florent GARRIGUES

#### **>7/ *Travaux dans le logement communal (Au-dessus MAIRIE)***

Le logement a été loué au 1<sup>er</sup> Juillet

Deux devis nous sont parvenus pour le remplacement des huisseries : un des Ets FAUGERE et un des ETS GREPON

Il y a une grande différence de prix qui est aussi liée à une qualité différente. François OUVRARD va faire reprendre les devis avec matériel équivalent.

#### **>8/ *Compte rendu commission PLUI :***

Les commissions ont été faites à BOISSIERE les 8 et 15 Juin. Le diagnostic est consultable en Mairie.

>9/ **Occupation illégale du domaine public :**

Une discussion est entamée concernant la position du conseil en cas d'occupation abusive du territoire communal.

>10/ **Délibération sur autorisation avec CAGC :**

Vote favorable à l'unanimité.

>11/ **Création d'un contrat aidé :**

Dans le but de rattraper les travaux en retard, nous allons rechercher un renfort à notre employé communal. Ce contrat est aidé à 80% pour 1 an et renouvelable 6 mois (Si plus de 50 ans)

>Une recherche d'embauche va être entreprise.

>12/ **Prise retraite de Mme Halima IZIDI :**

Mme IZIDI compte partir à la retraite à la rentrée. Nous devons alors trouver une remplaçante

>13/ **Questions diverses :**

\*François OUVRARD propose un retour sur l'opération PCS aux relais quartiers : une réunion sera à prévoir.

\*Mr le MAIRE nous parle des "Villages fleuris"

>GIGOUZAC a été primé parmi les 6 premiers villages du LOT.

>Le Prix spécial de l'originalité nous a été remis.

\*Le conseil communautaire se réunira Jeudi soir 7 Juillet 2016 à la salle des fêtes de GIGOUZAC

**La séance est levée à 23h50**